

■ 2021 restera une année difficile marquée par un contexte sanitaire inédit lié au Covid-19.



2021 restera une année difficile marquée par un contexte sanitaire inédit lié au Covid-19.

Ce contexte difficile marqué par une incertitude forte et durable, a contribué à fragiliser nos entreprises piscicoles et en particulier celles tributaires des activités liées au tourisme (restauration notamment).

À cela s'ajoutent toujours des intempéries extrêmes, en particulier en décembre, qui ont à nouveau provoqué de graves dégâts et mis en péril certains sites plus ou moins exposés.

Fort heureusement aucun blessé n'a été à déplorer sur nos élevages. La sécurisation de nos installations devra être poursuivie et approfondie sans délai.

La profession est dans le même temps engagée dans une démarche volontariste de renouvellement de nos arrêtés préfectoraux. Cette démarche encadrée par le plan de progrès national est longue, complexe et trop coûteuse sur certains aspects.

Il est urgent de sécuriser juridiquement nos installations avec des accompagnements transitoires dans le temps pour permettre aux pisciculteurs à la fois de pérenniser leurs élevages et poursuivre leurs investissements.

L'agriculture de manière générale est une activité prioritaire et la souveraineté alimentaire est un enjeu fondamental pour notre pays. Cette pandémie nous a ouvert les yeux sur nos vulnérabilités nationales en particulier sanitaires et la maîtrise sanitaire dans nos élevages doit, a fortiori, rester plus que jamais au cœur de nos préoccupations!

La pisciculture française est engagée depuis fort longtemps dans une démarche durable et responsable reconnue. Cet engagement est notre force et doit être maintenant reconnu et valorisé.

Nos résultats en termes d'impact et les progrès réalisés dans les axes d'amélioration continue de nos pratiques autour de Charte régionale AquAREA par exemple ont démontré l'efficacité de notre méthode, toujours collective.

Nous sommes par ailleurs confrontés à la hausse des prix des matières premières qui est un défi supplémentaire que nous avons

dû gérer en 2021, mais les perspectives pour 2022 restent inquiétantes. La préservation des marges déjà limitées de nos entreprises reste un enjeu économique prioritaire.

En ce début d'année 2022, en qualité de président du GDS Nive-Nivelle, je renouvelle des vœux de poursuite et d'accroissement de notre étroite collaboration avec les services de l'État pour nous accompagner de façon positive et constructive dans nos démarches actuelles.

Nous devons relever ensemble les nombreux défis d'aujourd'hui et de demain, dans l'écoute mutuelle et dans la progressivité des actions. La soutenabilité des efforts est la clé à la bonne conduite de ces adaptations nécessaires.

« Entrepreneurs du Vivant » est un métier particulier, exigeant, fondamental pour la France, essentiel pour les français. Sachons en être conscients et fiers.

Xavier Harispe,
Président du GDSA Aquitaine

